

“ Mais il n'en est pas ainsi pour ceux qui nous connaissent.

“ Je passe sous silence, comme n'ayant pas trait au présent sujet, la farce amère et cruelle d'une administration qui après avoir, hier, perpétré la plus monstrueuse injustice contre la population catholique sans défense du Manitoba, ose aujourd'hui en appeler “ à la conscience et au jugement de l'humanité universelle ” qui déclame sur “ la cause noble, juste et morale ” des Outlanders de l'Afrique du Sud et qui condamne, avec une indignation tressaillante, ce qu'elle qualifie une “ oppression intolérable.”

“ Mais je trouve, moi, que si le Cabinet canadien recherche honnêtement des Outlanders à secourir, il n'a pas besoin d'aller jusqu'en Afrique du Sud les chercher ; il en a dans la main.

“ L'attention publique a été appelée, il y a quelques mois, sur un grief dont souffrent depuis 1702 les sujets catholiques de l'Empire britannique. Depuis cette date, tous les souverains qui sont montés sur le trône de la Grande-Bretagne ont solennellement et insolemment insulté tous les catholiques de l'Empire dans les termes que voici, où l'outrage s'allie à la grossièreté :

Moi, . . . . ., par la Grâce de Dieu (Roi ou Reine) de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, défenseur de la foi, affirme, témoigne et déclare solennellement et sincèrement, en présence de Dieu :

Que je crois que, dans le sacrement de la Cène du Seigneur, il n'y a pas de transubstantiation des éléments du pain et du vin en corps et en sang de Jésus-Christ ni pendant, ni après leur consécration, par une personne quelle qu'elle soit ;

Que l'invocation ou l'adoration de la Vierge Marie ou d'un autre saint, et que le sacrifice de

la messe tels qu'ils existent dans l'Eglise de Rome, sont de la superstition et de l'idolâtrie ;

Et j'affirme, témoigne et déclare solennellement en présence de Dieu, que je fais cette déclaration et tout ce qu'elle contient dans le sens propre et ordinaire des mots qui me sont lus, tels que les comprennent couramment les Protestants anglais, sans arrière pensée ni équivoque, ni réserve mentale quelconque et sans aucune dispense accordée antérieurement par le Pape, à cette fin, ni par aucune autre autorité, ni sans espérer de dispense de ce genre, de personne, ni sans penser que je puisse être acquitté devant Dieu ou devant les hommes de cette déclaration, en tout ou en partie, quand même le Pape ou aucune autre personne ou puissance m'en dispenseraient ou absoudraient ou même la déclareraient nulle d'un bout à l'autre.

“ Eh bien, quels sont les Outlanders qui méritent le plus des résolutions de sympathie : ceux du Transvaal auxquels on refuse le privilège douteux—si on s'en sert là-bas comme ici—de faire une croix sur un bulletin de vote ou ceux de l'Empire britannique—même, dont les croyances religieuses et les convictions sont ainsi stigmatisées de “ superstition et d'idolâtrie ” et dont le chef spirituel est traité dans des termes qu'on n'appliquerait pas à un chef de Zoulous ?

“ On ne peut pas prétendre que les catholiques du Canada n'ont pas sollicité le redressement de ce grief. Bien des sociétés catholiques de l'Île du Prince Edouard, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de Québec et d'Ontario ont manifesté leur mécontentement par des résolutions et des pétitions. La presse catholique a suivi le mouvement unanimement. La *North-West Review*, de Winnipeg ; le *Catholic Record*, de London ; le *Catholic Register*, de Toronto ; le *Canadian Freeman*, de Kingston ; le *True Witness*, de Montréal ; la *Casket*, d'Antigonish, ont souvent demandé respectueusement de prendre des mesures pour